

CONSEIL DE L'EUROPE ————— COUNCIL OF EUROPE

Strasbourg, le 29 novembre 1976

Confidentiel
AS/Loc/Prix (28). 7

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

88

COMMISSION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES POUVOIRS LOCAUX



Sous-commission du Prix de l'Europe
et de la propagation de l'idée européenne

PRIX DE L'EUROPE

Candidature de la Ville de WINNENDEN
(République Fédérale d'Allemagne)
(Baden-Württemberg)

- (a) Lettre du Maire
- (b) Réponses au questionnaire

47.624
01.52

CONFIDENTIEL

a. Lettre du Maire

Le 19 mai 1976

Candidature de la ville de Winnenden, chef-lieu d'arrondissement (Grosse Kreisstadt) à l'attribution du Drapeau d'honneur du Conseil de l'Europe.

Mesdames et Messieurs,

La ville de Winnenden a l'honneur de se porter candidate à l'attribution du Drapeau d'honneur du Conseil de l'Europe dans un délai aussi rapproché que possible ; je précise, à l'appui de la présente requête, que nous sommes jumelés avec la ville française d'Albertville (Savoie) et que nous organisons des échanges scolaires avec la ville française d'Esquadreville et la ville anglaise de Tiverton. Pour plus de détails concernant la justification de notre requête, veuillez vous reporter à nos réponses au questionnaire.

Voici bientôt 10 ans déjà que furent établis les premiers contacts en vue d'un jumelage avec Albertville ; ce jumelage fut conclu officiellement - avec signature et échange d'instruments - il y a plus de 7 ans. La ville de Winnenden espère que les indications ci-jointes convaincront les membres de la Commission que le jumelage conclu entre Winnenden et Ambertville est une association qui, par ses effets en profondeur, est reconnue et respectée bien au-delà des limites de Winnenden.

Nous nous permettons de rappeler que notre ville a déjà sollicité - malheureusement en vain - l'attribution du Drapeau d'honneur du Conseil de l'Europe en 1973. Nous n'avons plus jamais entendu parler de la requête informelle que nous avions formulée à l'époque.

La ville de Winnenden tient à souligner que la présente démarche ne constitue pas une nouvelle demande, mais la réédition - avec une justification plus approfondie - de notre acte de candidature antérieur. M. le Directeur Engelhardt, gérant de l'Union internationale des maires, connaît très bien tout ce qui touche à notre jumelage et pourra confirmer à tout moment la validité des informations ci-jointes. D'ailleurs, le Bureau du Comité de jumelage est disposé à fournir sur demande toutes précisions utiles.

Dans l'attente d'une réponse prochaine concernant les suites données à la candidature de la ville de Winnenden à l'attribution du Drapeau d'honneur, nous vous adressons nos salutations amicales.

Mayer

Conseil d'administration

b. Réponses au questionnaire.

Question n° 1 : Adhésion aux organisations des pouvoirs locaux

Réponse : Union internationale des maires.

L'adhésion au Conseil des Communes d'Europe n'est pas à exclure.

Question n° 2 : Assistance matérielle aux organisations de pouvoirs locaux

Réponse : Nous fournissons constamment une assistance de ce genre à l'Union internationale des maires. La ville de Winnenden se déclare prête à tout moment à organiser des manifestations européennes ou à fournir une assistance appropriée.

Question n° 3 : Jumelages

Réponse : a. Albertville/Savoie

Esquadreville

Tiverton/Grande-Bretagne

L'inventaire joint à la demande énumère toutes les manifestations organisées dans le cadre du jumelage entre Winnenden et Albertville. Pour plus de détails prière de se reporter à cet inventaire.

Nos liens avec Albertville, qui datent de 1967, ont été consacrés en 1969 par un jumelage officiel ; au cours des dernières années ils se sont étendus à de nombreux domaines, qui vont au-delà des échanges entre associations ou des échanges scolaires. Ce jumelage, qui jouit du soutien de nombreuses personnalités de la vie publique, mais aussi de diverses institutions, peut être considéré comme exemplaire, notamment en raison de l'engagement personnel des habitants de Winnenden.

Il a été institué en 1969 un Comité de jumelage chargé de coordonner les affaires concernant le jumelage ; ce Comité se compose de membres du Conseil municipal et de représentants des écoles et des associations. En outre, il a été institué, il y a environ trois ans, un Comité des jeunes chargé particulièrement des affaires concernant la jeunesse ; ce comité envoie deux représentants siéger dans le Comité de jumelage. Ce Comité, jusqu'ici unique, a éveillé l'intérêt de nombreuses villes et communes dans toute la République Fédérale ; à plusieurs reprises déjà, l'Union internationale des maires a mentionné cette institution dans ses communiqués.

Il a été créé en 1969, au siège de l'administration municipale, un Bureau de jumelage, dont la compétence s'étend à toutes les questions en rapport avec le jumelage ; ce Bureau organise des manifestations et des échanges et répartit les subventions entre les écoles et les associations, conformément aux directives publiées par le Comité de jumelage (cf. l'exemple joint en annexe).

Le 8 mai 1976 le Conseiller municipal Herbert Winter, cofondateur et promoteur actif du jumelage, a reçu des mains du Dr Filbinger, Ministerpräsident, la "Verdienstmedaille" du Land de Bade-Wurtemberg, en reconnaissance des services rendus concernant ce jumelage. Dans son éloge le Ministère d'Etat a notamment déclaré : "En outre, il s'emploie à développer le jumelage entre Winnenden et la ville française d'Albertville, ainsi qu'à promouvoir les relations entre anciens combattants français et allemands".

Questions n° 4 : Autres relations avec des communes étrangères

Réponse : Esquadreville (France).

Echanges scolaires et contacts entre l'Association des mutilés de guerre et l'organisation française homologue.

: Tiverton (Grande-Bretagne)

Echanges scolaires.

Les échanges scolaires avec Esquadreville, et aussi, depuis environ un an, avec Tiverton se développent indépendamment d'Albertville ; ils sont dûs à une initiative de la ville et des lycées.

La totalité des associations sportives, l'Association des mutilés de guerre, l'Association des rapatriés, les associations vocales et musicales, la section locale de l'ADAC (Automobile Club allemand), l'Union des réservistes de la Bundeswehr, l'Association des amis des chiens, l'Association des pêcheurs, l'Association des travailleurs indépendants, à cela viennent s'ajouter les échanges scolaires à tous les niveaux.

Question n° 5 : Echange de personnes

Réponse : Oui.

Les échanges ont lieu par l'intermédiaire du Bureau de jumelage (offres d'emplois pendant les vacances à des jeunes des deux villes, et développement des possibilités de formation dans les villes jumelées). Communication d'adresses aux personnes désireuses d'établir des contacts.

Question n° 6 : Manifestations européennes

Réponse : Expositions d'amateurs, concerts donnés par l'orchestre municipal, rencontres internationales d'athlétisme et compétitions sportives multiples (notamment Handball, judo, football, ski, rallyes automobiles). Il est également organisé chaque année à Winnenden un camp de jeunes franco-allemand.

./.

Question n° 7 : Journée de l'Europe (5 mai)

Réponse : Oui.

La Journée de l'Europe donne lieu au pavoisement des édifices, à l'apposition d'affiches et à un compte rendu supplémentaire dans le journal de la ville. Cette journée est aussi commémorée officiellement.

Des rappels sont adressés aux écoles. De plus, la ville s'efforce d'associer la population à la célébration de cette journée.

Question n° 8 : Soutien aux mouvements européens

Réponse : Oui.

Il est prévu de construire une Auberge de Jeunesse qui sera ouverte également aux étrangers ; il existe une Maison de jeunes qui s'occupe des problèmes des travailleurs étrangers.

Il a été institué récemment un "Groupe d'action pour l'assistance linguistique aux enfants étrangers" ; il s'agit d'une initiative privée, qui bénéficie de l'appui de la ville et qui a pour objet de promouvoir l'enseignement de l'allemand aux enfants étrangers, notamment aux enfants des travailleurs étrangers, pour leur permettre de s'intégrer plus facilement aux écoles de Winnenden.

Question n° 9 : Propagation de l'idée européenne

Réponse : L'Université populaire de Winnenden organise périodiquement des conférences, par exemple avec la participation du Professeur Sadler (Sorbonne), sur des thèmes européens concernant l'Angleterre et la France. Concours de rédaction et de dessin portant sur la ville-soeur. Cours de langues et de littérature élargis en français et en anglais.

Tous les directeurs des écoles de Winnenden apportent leur contribution active dans le cadre du Comité de jumelage, et ils sensibilisent leurs élèves, par-delà les relations de jumelage ou les échanges scolaires, à l'idée européenne.

Question n° 10 : Actions de solidarité européenne

Réponse : De nombreuses initiatives ont été prises à ce jour, notamment des initiatives privées auxquelles la ville apporte son soutien, dans la mesure de ses possibilités.

Question n° 11 : Organisation d'une manifestation

Réponse : Oui.

La ville est prête à tout moment à organiser une grande manifestation au cas où le Drapeau d'honneur lui serait attribué, et à renouveler cette manifestation chaque année.

Question n° 12 : Autres initiatives

Réponse : Des détails ont déjà été donnés à ce sujet aux paragraphes 1 - 11. Nous voudrions encore mentionner l'organisation de rallyes automobiles dans la ville-soeur, ainsi que l'application d'un barème précis pour l'octroi de subventions aux rencontres.

Depuis le 1er janvier 1973, Winnenden a le statut de chef-lieu de cercle (Grosse Kreisstadt) ; depuis que sept communes limitrophes lui ont été rattachées, notre ville compte environ 23.000 habitants. De plus, elle est liée, dans le cadre d'un syndicat de communes, aux localités voisines de Leutenbach et Schwaikheim. Winnenden se trouve à environ 25 km au nord-est de Stuttgart, dans le cercle de Rems-Murr, région du Neckar moyen, entre les villes de Waiblingen et Backnang.

Pièces jointes :

1. livre sur Winnenden

3 prospectus

1 carte de la commune et de l'arrondissement.